



novembre 2013 • volume 15 • numéro 2

### **Le CQRHC est l'organisme rassembleur**

des associations et regroupements du secteur culturel qui a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de stratégies vouées à la reconnaissance du professionnalisme et au développement des ressources humaines dans ce secteur.

Le comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture est financé par la Commission des partenaires du marché du travail.

**Commission  
des partenaires  
du marché du travail**



## **Rubriques** de ce bulletin

Du nouveau au conseil d'administration en 2013-2014

Du nouveau chez les coordonnateurs à la formation

Le CQRHC aux audiences de la CNEAE le 2 octobre

Stratégie Tous pour l'emploi : le CQRHC travaille pour vous

Étude de besoins de formation d'envergure : théâtre et artistes UDA

Le 13<sup>e</sup> concours du volet multirégional - 29 novembre

Vers le 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation - 17 juin prochain

## | Du nouveau au conseil d'administration en 2013-2014

Lucien Frenette est élu vice-président

Le conseil de direction est désormais complet : **Nicole C. Doucet** est présidente, **Pierre Mino** et **Lucien Frenette** sont vice-présidents, **Jane Needles** est trésorière et **Louise Chapados** est secrétaire.

Suite à l'assemblée générale annuelle du Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec (RFAVQ) le 19 septembre dernier, **Chantal Barrette** est l'élue en commun pour respecter le lien fonctionnel entre le comité sectoriel et la mutuelle, en conformité avec le Règlement sur les mutuelles de la Loi sur les compétences.

## | Du nouveau chez les coordonnateurs à la formation

bienvenue à Louise Pelletier et Julie Quimper

La communauté de pratiques s'enrichit de deux nouvelles responsables de la formation : **Louise Pelletier** au IATSE 514 et **Julie Quimper** qui assure l'intérim au poste de coordonnatrice à la formation continue au Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, en remplacement de Martine Proulx qui est toujours en poste mais qui occupe temporairement d'autres fonctions.

## | Le CQRHC aux audiences de la CNEAE le 2 octobre 2013

la stigmatisation du travailleur intermittent

L'avis du CQRHC, déposé sur le site de la [Commission nationale d'examen de l'assurance-emploi](#) (CNEAE), a servi à nuancer le **travail intermittent** par rapport au travail saisonnier, à éclairer le **travail cyclique** qui prévaut dans de nombreux domaines culturels et à illustrer la **double vie professionnelle** de la majorité des artistes et travailleurs indépendants.

En participant aux audiences de la Commission, le CQRHC a nommé les incidences négatives de stigmatiser encore davantage les artistes et les travailleurs indépendants lorsqu'ils en viennent à perdre un emploi de subsistance. Globalement, la pression visant à orienter les prestataires fréquents vers des emplois réguliers fragilise l'économie culturelle qui a besoin de main-d'œuvre d'appoint, que ce soit des contrats à durée déterminée dans l'audiovisuel, les festivals et plusieurs institutions muséales notamment.

## | Stratégie Tous pour l'emploi le CQRHC travaille pour vous

le FDRCMO est accessible aux entreprises sans égard à la taille de leur masse salariale

Une séance d'information des promoteurs collectifs a lieu le 20 septembre 2013. Elle a mis en lumière les nouveautés des Programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre 2013-2014, soit la formation à distance (FAD) et les stages rémunérés.

Le CQRHC fait plusieurs démarches pour obtenir le positionnement avantageux de l'ensemble de ses associations et regroupements en tant que promoteurs collectifs dès 2014-2015. Rappelons qu'entre 2013 et 2016, un investissement accru de 75 millions de dollars sera associé aux cibles de la stratégie Tous pour l'emploi, annoncée par la ministre Agnès Maltais le 8 février 2013. En vue du Forum sectoriel-régional de juin 2014, le CQRHC saura si les réponses à ses questions constituent, pour ses membres, une diversification des ressources pour le développement des compétences selon la tradition privilégiée du « faire faire », c'est-à-dire l'autonomie de gestion des projets.

Voilà qui est stimulant en cette année de planification stratégique en vue d'adopter notre plan 2014-2017 lors du 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation en juin 2014.

## | Étude de besoins de formation d'envergure théâtre et artistes UDA

la chaîne complète du secteur Théâtre, incluant les interprètes et d'autres familles d'artistes

Le CQRHC a obtenu la subvention spéciale liée au diagnostic sectoriel accordée aux comités sectoriels tous les trois ans pour confirmer la réalisation de l'étude des besoins de formation du comité de formation en théâtre et celle de l'Union des artistes pour les interprètes ainsi que ses autres familles d'artistes. Ces collectes ont été bien planifiées tout au long de 2012-2013 de manière complémentaire aux études de besoins déjà soutenues, que ce soit par le CQRHC auprès des auteurs dramatiques ou par le RFAVQ auprès des acteurs (productions audiovisuelles).

Le CQRHC est à l'écoute des milieux par l'entremise de cette concertation élargie : le comité de formation théâtre, animé par le Conseil québécois du théâtre, facilite depuis 2012 le dialogue entre tous les maillons francophones et anglophones de la chaîne : les auteurs dramatiques, les interprètes, les metteurs en scène, les producteurs, les concepteurs, les professionnels des technologies scénographiques et les diffuseurs spécialisés.

## | Le 13<sup>e</sup> concours au volet multirégional<sup>29 novembre</sup>

une nouveauté parmi les critères du volet multirégional de la Mesure de formation

La provenance multirégionale des participants est au cœur de la pertinence du programme. Le CQRHC a obtenu l'**admissibilité des classes virtuelles** en comptant sur la rigueur des promoteurs pour la traçabilité des inscriptions à cette fin. Le dépôt des projets est attendu le **29 novembre 2013**.

## | Vers le 15<sup>e</sup> anniversaire de fondation<sup>17 juin prochain</sup>

un nouveau plan stratégique triennal et une nouvelle signature visuelle

Le conseil d'administration prépare le bilan du terme 2011-2014 et les pistes pour le prochain plan 2014-2017 en vue du **Forum sectoriel-régional**. Celui-ci prendra place dès 13h le lundi 16 juin 2014 et se poursuivra le jour anniversaire du 17 juin jusqu'à 12h. L'assemblée générale annuelle se tiendra le 17 juin en après-midi.

Fidèle à l'alternance, la rencontre annuelle est planifiée à Québec à l'Hôtel Château Laurier.

La nouvelle **signature visuelle** du CQRHC voudra marquer l'élan du comité sectoriel de main-d'œuvre en culture, après 15 ans de patient travail d'adaptation des services publics d'emploi pour mieux accompagner les formes atypiques du travail dans notre secteur.